

Brussels, 19 October 1966  
IP (66) 113

PRESS RELEASE

Summary of speech  
by M. Robert Marjolin,  
Vice-president of the EEC Commission,  
to the European Parliament in Strasbourg, on October 18.

Addressing the European Parliament on October 18 during a debate on scientific and technological research, M. Robert Marjolin, Vice-president of the EEC Commission, said there was an urgent need to draw the attention of responsible circles and of public opinion in the six countries to these matters. "Certainly there is more and more talk today about scientific research and its importance", said M. Marjolin, "but it is doubtful whether public opinion has really appreciated the part played by science in our society." The capacity for invention, and its corollary the capacity to exploit invention, now play a part similar to the possession of mineral deposits and sources of energy in the past. To be in the front rank of nations, it is not enough now to possess the equipment for mass production; you have to be able to remould your products and techniques at a pace which there is every reason to believe will grow faster in the future.

Scientific and technological research has thus become an essential aspect of economic policy".

In the first part of his address, M. Marjolin dealt with Europe's place in the conduct of research. The Community was lagging behind the United States and Britain; this relative weakness of the European countries was reflected in certain statistics but also by the alarming phenomenon of the "brain drain", particularly from Germany and the Netherlands. It was not surprising, therefore, that in view of these facts the EEC Commission had sounded a warning note in its draft programme for European development over the years 1966/70: "if the six countries remain, as they probably have done for a generation, the main world importers of discoveries and exporters of brains, they will be condemning themselves to a cumulative underdevelopment which will soon render their decline irremediable". That was why, the speaker continued, the Commission considered that with inflationary strains and inadequate regional integration, this falling behind in scientific and technological research was one of three main causes of weakness, one which burdened the economic prospects of the EEC with a mortgage which would fall due in a few years time.

.../...

How could they stimulate research?, asked M. Marjolin in the second part of his address. Mentioning first the causes of certain European weaknesses in this field, due to shortcomings in research apparatus and shortcomings of an economic nature, the speaker suggested certain courses of action that might be taken:

- (i) Raising the level of higher education and making liberal grants in aid of research at universities and similar institutions;
- (ii) Increasing the public contribution to applied research and development, either for work executed directly by the state, or - what was more important - for projects carried out by co-operation between the government and private industry;
- (iii) Removing all obstacles to the formation of enterprises of optimum size, which did not mean monopolies or near-monopolies;
- (iv) Pursuing an economic policy which would enable firms to finance research and development work on a much bigger scale than at present.

Efforts could also be made in the fields of taxation and patent law, and of encouragement to the setting up of private foundations possessing large funds. But it was not enough to spend more, one had to spend the money intelligently. The best recipe was always emulation as for government aid, it was essential that it should be directed through several channels, so that it might benefit the most active, the most enterprising, the most dynamic elements.

Turning in the third part of his speech to the part to be played by the Community in the promotion of European methods, M. Marjolin suggested that action might be taken on the following lines:

1. Community research carried out by Euratom and the ECSC on the initiative of the Euratom Commission and the High Authority as to the E.C. A draft regulation on the co-ordination of agricultural research was now under preparation at the Commission. This was the only point concerning research expressly mentioned in the Treaty of Rome. When it came to amalgamating the Treaties an attempt must be made to broaden the scope of Community action.
2. Meanwhile, they must proceed pragmatically. "It must not be forgotten that the success of the European Institutions was indeed due very largely to the selection of precise fields to which co-operation should apply (report by M. Oele, paragraph 114)".

Support should be given to a small number of highly important projects, in which the Member States might take part in varying degree. Possibly non-member countries, in particular Britain, should be associated with some of these projects. The experience of Euratom would be found very valuable here (Oele Report, paragraph 103).

3. Normally such projects should emanate from the Medium-term Economic Policy Committee, whose Working Party on scientific and technological research was instructed to draw attention to deficiencies in national programmes and to plan co-ordinated or concerted action in this field.
4. The general climate for research should be improved by the creation of "European" companies, by an agreement on European patent law and by the elimination of obstacles which prevented European firms from attaining optimum size.
5. In certain sectors, orders from the EEC governments might be pooled and passed on to industry in relation to the research it had carried out.
6. The development of public aid should be encouraged but care must be taken that it did not distort competition.
7. The widest dissemination should be given to scientific knowledge. There was a need for clearing-houses for scientific information on a European or even wider scale.
8. There must be freedom of movement for research workers among the universities and university institutes of the Community countries. Co-operation between the universities of the Community should be encouraged and promoted (important suggestions made by M. Oele in paragraph 116 of his report).
9. The EEC Commission would comply with the request made to itself and the other two Executives, in the proposed resolution, to make known its conception of the principles and instruments of a common scientific policy.

"I have tried to take a step in that direction", said M. Marjolin in conclusion.

- - - - -

Bruxelles, le 13 octobre 1966

IP(66) 113

INFORMATION A LA PRESSE

Résumé du discours  
de M. Robert Marjolin  
Vice-Président de la Commission de la C.E.E.  
devant le Parlement européen le 18. X. 66

Prenant la parole cet après-midi au cours du débat consacré à la recherche scientifique et technique, M. Robert Marjolin, Vice-Président de la Commission de la CEE, a tout d'abord souligné qu'il était urgent d'appeler l'attention des responsables et de l'opinion de nos six pays sur ces problèmes. "Certes, on parle de plus en plus aujourd'hui de la recherche scientifique et de son importance", constata M. Marjolin. "Mais il est douteux que l'opinion ait pris vraiment la mesure du rôle que joue la science dans notre société. La capacité de découverte - et son complément : la capacité d'exploiter la découverte - remplissent désormais un rôle analogue à la possession de gisements de matières premières et de sources d'énergie dans le passé. Pour être au premier rang des nations, il ne suffit plus de posséder l'équipement nécessaire pour la production de masse, il faut être capable de renouveler produits et techniques à un rythme, dont tout donne à penser qu'il s'accélérera dans l'avenir".

"La recherche scientifique et technique est ainsi devenue une partie essentielle de la politique économique".

Dans une première partie, M. Robert Marjolin traita de la place de l'Europe dans l'effort de recherche. Il fit notamment état du retard de la Communauté par rapport aux Etats-Unis, et à l'Angleterre, cette faiblesse relative aux états européens s'exprime dans un certain nombre de statistiques mais aussi par ce phénomène inquiétant de "l'émigration des cerveaux", particulièrement caractéristique pour l'Allemagne et les Pays-Bas. Il n'est donc pas étonnant que l'ensemble de ces faits ait conduit la Commission de la CEE à jeter un cri d'alarme dans son projet de programme de développement européen pour 1966/1970: "Si les six pays devaient rester, comme ils l'ont probablement été depuis une génération, le principal importateur de découvertes et le premier exportateur d'intelligence du monde, ils se condamneraient à un sous-développement cumulatif qui rendrait bientôt leur déclin irrémédiable". C'est la raison pour laquelle, poursuivit M. Marjolin, la Commission considère qu'avec les tensions inflationnistes et l'insuffisante intégration régionale, les retards enregistrés en matière de recherche scientifique et technologique constituent un des trois principaux facteurs de faiblesse, qui hypothèque les perspectives économiques de la CEE à quelques années d'échéance.

Comment stimuler la recherche ? se demanda ensuite M. Robert Marjolin dans une deuxième partie de son exposé. Evoquant d'abord les causes de certaines faiblesses européennes dans ce domaine,

- faiblesses dues à une insuffisance de notre appareil de recherche et à des insuffisances d'ordre économique - l'orateur indiqua quelle orientation pourrait être donnée à l'effort européen :

- élever la qualité de l'enseignement supérieur et financer généreusement la recherche universitaire et para-universitaire;
- accroître la contribution de la puissance publique à la recherche appliquée et au développement, soit pour des travaux effectués directement par l'état, soit surtout pour des projets exécutés en collaboration par l'état et l'industrie privée;
- faire disparaître les obstacles qui pourraient s'opposer à la création d'entreprises de grandeur optimale, ce qui ne doit pas signifier monopoles ou quasi-monopoles;
- mener une politique économique qui permette aux entreprises de financer des travaux de recherche et de développement à une échelle considérablement supérieure à celle que nous connaissons.

Il faudrait également mentionner l'effort qui pourrait être accompli dans le domaine de la fiscalité et dans la propriété industrielle ainsi que les encouragements à la création de fondations privées disposant de ressources importantes. Mais il ne suffit pas de dépenser davantage, encore faut-il le dépenser intelligemment. L'émulation est toujours la meilleure recette, quant aux aides de l'état, il est essentiel qu'elle passe par plusieurs canaux, de façon à favoriser le plus actif, le plus entreprenant, le plus dynamique.

Analysant dans une troisième partie le rôle à jouer par la Communauté dans la promotion de l'effort européen, le Vice-Président de la Commission de la CEE proposa de faire porter cette action européenne sur les points suivants :

1. La recherche communautaire : Euratom et CECA, sur l'initiative de la Commission européenne de l'Energie atomique et de la Haute Autorité. En ce qui concerne la CEE, un projet de règlement sur la coordination de la recherche en agriculture est actuellement en cours d'élaboration au sein de la Commission. C'est le seul point concernant la recherche qui soit explicitement mentionné par le Traité de Rome. Un effort devra être accompli au moment de la fusion des traités pour étendre le champ de l'action communautaire.
2. En attendant, agir de façon pragmatique. "Il ne faut pas oublier, en effet, que le succès des institutions européennes est dû, en grande partie, au choix de domaines précis dans lesquels la coopération était appelée à s'exercer (rapport Oels, paragraphe 114)".

Promouvoir la réalisation d'un petit nombre de projets de grande importance, auxquels les états membres pourraient participer dans des proportions variables. Possibilité d'associer des pays tiers, notamment l'Angleterre, à certains d'entre eux. L'expérience d'Euratom se révélera ici très précieuse (voir paragraphe 103 du rapport de M. Oels).

3. Ces projets devraient normalement sortir des travaux du comité de politique économique à moyen terme, dont le groupe de travail qui s'occupe de la recherche scientifique et technique a notamment pour mandat de faire apparaître les lacunes qui existent dans les programmes nationaux et de définir des actions coordonnées de communes en matière de recherche scientifique et technique.
4. Favoriser le climat général de la recherche par un effort en vue d'aboutir à un type de société européenne, à un accord sur le brevet européen et à l'élimination des obstacles qui empêchent les entreprises européennes d'atteindre une dimension optimale.
5. On pourrait envisager de grouper, pour un certain nombre de secteurs, les commandes émanant des gouvernements des pays de la CEE et de les passer à l'industrie en liaison avec l'effort de recherche accompli par celle-ci.
6. Encourager le développement des aides publiques, mais en veillant à ce qu'elles ne faussent pas la concurrence.
7. Assurer la diffusion maximum des connaissances scientifiques. Création de clearings d'informations scientifiques à l'échelle européenne ou même plus large.
8. Assurer la libre circulation des chercheurs entre les universités et les instituts universitaires des pays de la CEE. Encourager et promouvoir la coopération entre universités à l'échelle communautaire (suggestions importantes formulées par M. Oelsau paragraphe 116 de son rapport).
9. La Commission de la CEE accepte l'invitation qui lui est adressée, ainsi qu'aux deux autres exécutifs, dans la proposition de résolution, de faire connaître sa conception des principes et des moyens d'une politique scientifique commune.

"J'ai déjà essayé de faire un pas dans cette direction" conclut M. Robert Marjolin.